

DOSSIER : RESTRUCTURATION DU SERVICE DES ADMISSIONS

Dans le cadre du fonds européen de développement régional, l'union européenne finance le centre hospitalier de Langres à hauteur de 111 707,43 €, pour la restructuration et la réorganisation du service des admissions.

La mise en place de ce projet permet de :

- L'adaptation des organisations à l'activité ;
- La simplification et l'amélioration du parcours patient, en dissociant les admissions des patients hospitalisés, des patients venant en consultations externes ;
- La fluidification de l'accueil des patients venant en consultation externe avec la création de deux guichets d'accueil exclusivement dédiés à la prise en charge de ces patients et d'une salle d'attente ;
- L'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels des admissions, en leur permettant de monter en compétences dans leur domaine d'expertise et d'éviter la multiplication des tâches de travail.

La signature de cet accord représente une étape significative, concernant la qualité et la sécurité dans la prise en charge des patients. Grâce à l'aide financière de l'UE, le centre hospitalier de Langres renforce son engagement envers l'innovation et la qualité du service.

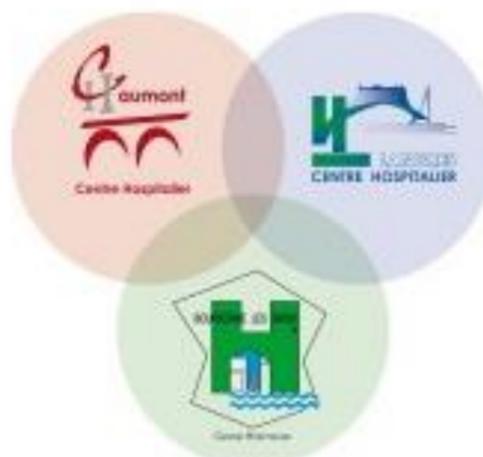
La Commission européenne continue d'encourager les institutions de santé qui cherchent à moderniser leurs opérations tout en respectant les normes environnementales. Cet accord illustre l'engagement de l'UE dans le système de santé, pour accompagner la réorganisation des services.



UNION EUROPÉENNE

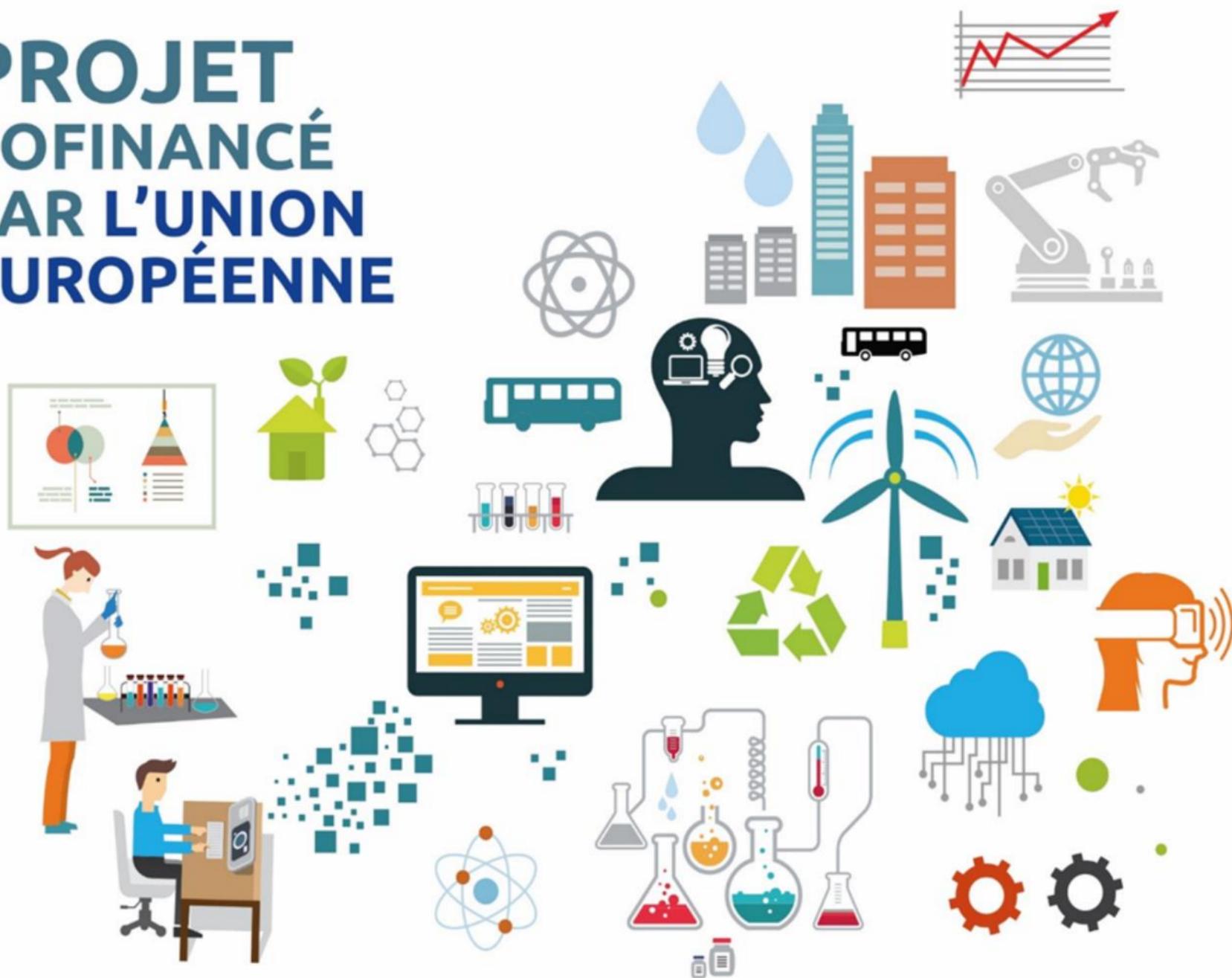
Fonds Européen de Développement Régional

*Financement dans le cadre de la réponse de
l'Union Européenne à la pandémie COVID-19*



Établissements Publics du Sud Haute-Marne

PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



NOM DU PROJET : Restructuration du service des admissions

OBJECTIF:

Dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional, l'Union Européenne finance le Centre Hospitalier de Langres à hauteur de 111 707,43 €, afin d'améliorer l'accueil des patients venant en consultations externes par la création de guichets et de locaux d'attente dédiés.

Ce projet vise également à améliorer la qualité de vie au travail des professionnels en leur permettant de monter en compétences dans leur domaine d'expertise et en évitant la multiplication des tâches de travail.

Cette aide de l'Union Européenne contribue à renforcer l'engagement envers l'innovation, en permettant une prise en charge des patients plus efficace et sécurisée.

www.europe.grandest.fr